

CHARTRE INTERNET
Salle d'actualité
de la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône

1) L'utilisateur demeure responsable du contenu des sites Internet qu'il visite.

Conformément à la loi ainsi qu'à l'éthique propre aux services de lecture publique, la consultation de certains sites est rigoureusement interdite.

Il s'agit des sites à caractère raciste, xénophobe, pornographique, pédophile, sexiste, violent, discriminatoire, faisant l'apologie de pratiques illégales ou, plus généralement, portant atteinte aux Droits de l'Homme.

2) L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser Internet pour les activités suivantes : chat, dialogue sur messagerie électronique, visite de sites de rencontres, jeux non autorisés, activités commerciales.

3) L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser l'outil informatique pour des actions illégales.

4) L'utilisateur s'engage à ne pas récupérer ou transmettre de données sur support externe (clé USB, disquette...).

5) L'utilisateur est tenu au respect du droit d'auteur et des droits voisins

Conformément aux termes des articles L.122-4 et L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre sans le consentement de son auteur est illicite. Quelques rares cas limitent la portée de cette interdiction et notamment les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, à l'exception des copies des œuvres d'art (...), des copies d'un logiciel (...) ainsi que des copies d'une base de données électronique.

6) L'utilisateur est responsable du matériel mis à disposition

- L'utilisateur est responsable du matériel qu'il utilise sur son temps de session : logiciel et « hardware » (écran, clavier, souris, unité centrale...) ; il ne peut **en aucun cas** installer de nouvelles applications ou modifier la configuration du poste
- Tout dysfonctionnement doit être signalé à un membre du personnel présent.

7) Les usagers sont informés que l'accès à internet est filtré et que les plannings et historiques de consultation sont conservés pendant une année.

« Lu et approuvé »

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

Pour les mineurs, le parent signataire de l'autorisation

Nom du parent signataire :

Prénom :

Signature :